



Natural Resources
Ressources naturelles

Ministère des ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse

Plan de services en français 2008-2009

Rapport MRN 2008-2
Avril 2008

[Cette page est laissée vide délibérément.]

Table des matières

Message du sous-ministre.....	1
Communications actuelles.....	1
Services actuellement offerts en français.....	1
Contribution à la préservation ou à l'essor de la communauté acadienne et francophone ...	2
Progrès pour 2007-2008 et buts, objectifs et mesures pour 2008-2009	2
 Objectif 1 : Le renforcement du cadre de travail en matière de politique, de réglementation et d'administration, à l'appui de la <i>Loi sur les services en français</i>.....	2
 Objectif 2 : La consultation avec la communauté acadienne et francophone.....	3
 Objectif 3 : La communication, le partage d'information et la promotion des services offerts en français.....	3
 Objectif 4 : Le soutien à l'élaboration, à la planification et à la prestation des services en français dans les secteurs prioritaires.....	4

[Cette page est laissée vide délibérément.]

· **Message du sous-ministre**

Je suis heureux de présenter le plan de services en français du ministère des Ressources naturelles pour l'exercice financier 2008-2009. Cette année sera très intéressante pour le ministère puisqu'un plan à trois étapes visant à élaborer une stratégie à long terme pour les minéraux, les forêts, les parcs provinciaux et la biodiversité sera lancé. La première étape sera une consultation publique, dirigée par Voluntary Planning. J'invite et j'encourage les membres de la communauté acadienne et francophone à participer à ce processus et à partager leurs points de vue sur la façon dont la province doit gérer ses ressources naturelles dans le futur.

Mon ministère continuera de travailler avec l'Office des affaires acadiennes et avec les autres institutions publiques désignées de la Nouvelle-Écosse afin d'assurer le bien-être social, économique et culturel de la population acadienne et francophone de la province. En tant que ministère, nous nous engageons à répondre aux exigences de la *Loi sur les services en français* et à respecter les engagements, en 2008-2009, que nous prenons dans la présent plan.

· **Communications actuelles**

La pratique actuelle du ministère est de répondre en français à toute correspondance écrite reçue en français. Il peut s'agir de demandes de base ou de simples demandes d'information. L'Office des affaires acadiennes offre un service de traduction que le ministère est en mesure d'utiliser périodiquement. Le ministère peut ainsi mieux communiquer avec ses clients acadiens et francophones.

· **Services actuellement offerts en français**

Le ministère offre certains renseignements en français sur son site Web. L'accent a été mis sur les renseignements qui sont pertinents pour une grande partie du public en général, notamment des documents d'information à l'intention des propriétaires de lots boisés, des enseignants et des élèves. Des renseignements sur le parc faunique Shubenacadie et les animaux que l'on y retrouve sont également offerts en français. Des services en français sont offerts aux Néo-Écossais et autres clients qui souhaitent faire des réservations dans les campings provinciaux de la Nouvelle-Écosse à l'aide d'un numéro sans frais. La brochure sur les règlements du parc, ainsi que d'autres documents imprimés, sont offerts en français aux visiteurs des campings dans les parcs provinciaux.

Contribution à la préservation ou à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Le ministère a d'importantes responsabilités relatives au développement, à la gestion, à la conservation, à l'utilisation et à la protection des ressources forestières et minières, des parcs et de la faune, ainsi qu'à l'administration des terres de la Couronne.

Les activités du ministère incluent l'exploitation de notre réseau de parcs provinciaux et de notre parc faunique, la prestation de services de protection forestière, par exemple la lutte contre les feux de forêt et contre l'infestation d'insectes et de maladies qui touchent les forêts de la province, la mise en application des lois relatives aux ressources naturelles qui relèvent du ministère, et la prestation d'une vaste gamme d'autres services et programmes relatifs à la géoscience, à la faune, aux forêts et aux terres de la Couronne. De nombreux Néo-Écossais, y compris les membres de la communauté acadienne et francophone, connaissent déjà ces programmes et services et les utilisent directement ou en bénéficient de façon indirecte.

Progrès pour 2007-2008 et buts, objectifs et mesures pour 2008-2009

Objectif 1 : Le renforcement du cadre de travail en matière de politique, de réglementation et d'administration, à l'appui de la *Loi sur les services en français*.

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs spécifiques en 2007-2008

- Le ministère était représenté au sein du comité interministériel de coordination des services en français et a participé au sous-comité sur les consultations.
- La mise en œuvre du plan de services en français 2007-2008 et l'élaboration du plan de services en français 2008-2009 étaient incluses comme des priorités dans le plan d'affaires 2007-2008 du ministère.

Buts et objectifs spécifiques pour l'année 2008-2009

- Le ministère appuiera l'Office des affaires acadiennes et la mise en œuvre continue de la *Loi sur les services en français* et son règlement en continuant à participer au comité de coordination des services en français.
- La mise en œuvre du plan de services en français 2008-2009 et l'élaboration du plan de services en français 2009-2010 sont identifiées comme des priorités dans le plan d'affaires 2008-2009 du ministère.

Mesures spécifiques qui seront prises pour réaliser ces buts et objectifs en 2008-2009

- Participer au comité interministériel de coordination des services en français.
- Participer aux sous-comités pertinents du comité de coordination des services en français.
- Mettre en œuvre les mesures spécifiques identifiées dans le plan de services en français 2008-209 du ministère.

Objectif 2 : La consultation avec la communauté acadienne et francophone.

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs spécifiques en 2007-2008

- Le 1^{er} mai 2007, le ministère a annoncé le début d'un processus de trois ans et de trois étapes visant à élaborer une nouvelle stratégie sur les ressources naturelles de la province. La stratégie finale doit être terminée au printemps 2010 et inclura quatre éléments clés : les forêts, les minéraux, les parcs et la biodiversité.
- Voluntary Planning dirigera l'étape initiale du processus d'élaboration de la stratégie sur les ressources naturelles. Des annonces sur l'appel de candidatures pour les membres du comité de projet de la stratégie sur les ressources naturelles ont été publiées dans Le Courrier, et des communiqués de presse sur l'appel de candidatures et sur la présentation des membres du comité ont été publiés en français.

Buts et objectifs spécifiques pour l'année 2008-2009

- Voluntary Planning effectuera des consultations publiques afin d'obtenir les points de vue des Néo-Écossais sur la façon dont ces ressources doivent être gérées. Les membres de la communauté acadienne et francophone auront l'occasion de partager leurs opinions sur la gestion future des ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse.

Mesures spécifiques qui seront prises pour réaliser ces buts et objectifs en 2008-2009

- Pour assurer la participation de la communauté acadienne et francophone, Voluntary Planning offrira des ateliers en français dans deux communautés acadiennes. Voluntary Planning préparera également des annonces et des documents sur le projet en français afin de faciliter la participation des membres de la communauté acadienne et francophone.

Objectif 3 : La communication, le partage d'information et la promotion des services offerts en français.

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs spécifiques en 2007-2008

- Présentation offerte sur les exigences en matière de services en français à la haute direction de la division responsable de la plupart des bureaux extérieurs du ministère.

Buts et objectifs spécifiques pour l'année 2008-2009

- Augmenter la disponibilité des renseignements ministériels en français.
- Mettre en œuvre un processus standard que le personnel du ministère peut utiliser lorsqu'il répond à une correspondance écrite ou à une communication orale en français. Ce processus vise à assurer l'uniformité dans la façon dont le personnel du ministère répond aux clients francophones.

Mesures spécifiques qui seront prises pour réaliser ces buts et objectifs en 2008-2009

- Élaborer une politique ministérielle sur la réponse à la correspondance écrite et aux communications orales en français.
- Préparer une liste à jour des employés du ministère capables d'interagir avec des clients francophones.

Objectif 4 : Le soutien à l'élaboration, à la planification et à la prestation des services en français dans les secteurs prioritaires.

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs spécifiques en 2007-2008

- Un certain nombre d'employés du ministère ont participé aux possibilités de formation offertes par l'Office des affaires acadiennes.
- Les membres du public qui utilisent la ligne téléphonique sans frais pour faire une réservation dans un camping provincial peuvent être servis en français. Certaines publicités et certains documents promotionnels sont maintenant disponibles en français.
- Différents types de documents sur l'intendance en matière de ressources naturelles sont disponibles sur le site Web du ministère.

Buts et objectifs spécifiques pour l'année 2008-2009

- Augmenter la disponibilité de l'information en français sur le site Web et dans les bureaux du ministère.
- Augmenter la capacité du personnel du ministère et des lieux de travail du ministère d'offrir des services en français.

Mesures spécifiques qui seront prises pour réaliser ces buts et objectifs en 2008-2009

- Promouvoir la participation aux possibilités de formation linguistique en français.
- Évaluer la demande pour les services en français dans des bureaux spécifiques du ministère et identifier les possibilités de prestation améliorée de services en français.